

MOT DU PRÉSIDENT

En ce début d'année je voudrais vous informer de nos objectifs et de certaines activités que nous prévoyons faire au courant de 2012.

L'APLG s'est toujours souciée de la santé du lac Gagnon. Tout nous porte à croire que nos membres appuient les efforts que nous faisons pour bien surveiller la qualité de l'eau de notre lac. À cet égard, nous continuerons de faire des analyses de l'eau pour fins de baignade et pour fins de consommation. Nous continuerons aussi notre participation au réseau de surveillance volontaire des lacs du gouvernement. On peut faire plus. Nous acquerrons cette année un instrument qui nous permettra d'effectuer des analyses plus poussées, entre autres, des lectures d'oxygène dissous et de température en profondeur. En plus d'obtenir un meilleur suivi de la santé du lac, ces données nous permettraient d'évaluer la faisabilité d'ensemencement de poissons à des endroits précis.

Les événements sociaux sont un autre volet de nos activités. Nous envisageons organiser une rencontre sociale à la plage sud vers la fin de l'été. Contrairement aux dernières années, il ne s'agirait pas d'un méchoui mais plutôt d'un barbecue ou d'une épluchette de blé d'inde. Cette formule offre plus de flexibilité puisque nous pourrions ajuster la date de l'événement en fonction de la météo. De plus, le prix d'entrée serait plus abordable et donc plus accessible aux familles.

En présumant que notre entente avec la SÉPAQ au sujet de la plage sera renouvelée, nous doublerons le nombre de tables à pique-nique. Il s'agit de tables solides obtenues de la SÉPAQ que nous remettrons en bon état. Nous envisageons aussi de faire quelques travaux de rénovation aux toilettes.

Depuis quelques années on remarque plus de changements chez notre population de riverains, soit à cause du vieillissement de la population ou de la construction de nouvelles propriétés. Sans un meilleur suivi de ces changements, l'association perd la trace de certains propriétaires. Nous ferons un effort particulier cette année pour retracer ces propriétaires et leur faire connaître l'association.

Je vous rappelle qu'il est avantageux pour les membres, l'association et ses bénévoles d'utiliser autant que possible les moyens de communication et de paiement électroniques mis à votre disposition.

Je profite de cette occasion pour remercier sincèrement les membres du CA et tous les autres membres de l'APLG qui offrent leurs services bénévolement.

André Brossard, président

ÉTATS FINANCIERS

À partir de l'année 2011 nous passons d'un système de comptabilité de caisse à un système de comptabilité d'exercice. Ceci donne un portrait plus juste de notre situation financière. En somme, il s'agit de ne tenir compte des revenus que lorsqu'ils sont gagnés et des dépenses que lorsqu'elles sont engagées.

Les ajustements ont été faits pour que les chiffres de 2010 et 2011 soient comparables. Nous présentons aussi un portrait un peu plus détaillé des revenus et dépenses de façon à ce qu'on puisse, entre autres, comparer une dépense particulière avec le revenu qui lui est associé (méchoui, tests d'eau, arbustes). Ainsi on remarquera que l'association réussit assez bien à équilibrer ses entrées et sorties de fonds pour ces activités.

ÉTATS FINANCIERS 2010-2011

(en dollars)

	2010	2011
Revenus:		
Cotisations des membres	5 240	5 018
Activité sociale (méchoui)	1 937	---
Arbustes	1 440	1 733
Tests d'eau (consommation)	1 420	730
Subvention (pour SÉPAQ)	1 200	1 200
Total des revenus	11 237	8 681
Dépenses:		
Activité sociale (méchoui)	2 145	---
Arbustes	1 746	1 682
Tests d'eau (consommation)	1 420	730
Tests d'eau (baignade)	601	612
Tests d'eau (RSVL & phosphore)	505	631
Le Remous	1 096	1 132
Amortissement d'actifs	---	73
Assurance responsabilité	875	1 071
Frais de bureau	158	70
Frais bancaires	198	179
Frais PayPal	---	48
Bouées, plage	223	72
Site internet	124	127
Frais d'enregistrement	32	33
SÉPAQ	1 200	1 200
Total des dépenses	10 323	7 660
Surplus	914	1 021

LE REMOUS
du
LAC GAGNON

Février
2012



APLG

Association des propriétaires
du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca

Conseil d'administration 2011-2012

André Brossard, président
Marc Dufour, vice-président
Florence Riverin, secrétaire
Jay Tardif, trésorier
Bernard Bélanger
Léonce Lessard

Bénévoles:

Gérard Bodard
Jean-Pierre Jarry
Anne Wells

Contact: info@aplg.ca

Membership

Cette première édition du Remous en 2012 est envoyée à tous les propriétaires au lac Gagnon. Si un formulaire d'adhésion et une enveloppe de retour sont inclus, c'est que nous n'avons pas reçu votre cotisation au moment de publier ce Remous. Nous vous prions de nous faire parvenir votre paiement de 15 \$ le plus tôt possible afin d'être membre en règle. Les nouveaux membres et ceux dont les coordonnées ont changé devraient nous faire parvenir un formulaire d'adhésion complété. Les membres dont les coordonnées demeurent inchangées n'ont plus à compléter ce formulaire.

Nous acceptons toujours les paiements électroniques par l'entremise de PayPal, une firme reconnue mondialement. Consultez notre site web pour obtenir l'information sur la bonne façon de procéder électroniquement.

VENTE D'ARBUSTES

Pour la cinquième année, l'APLG offrira ce printemps des arbustes à ses membres. Soucieux d'offrir des plants à meilleurs prix, nous remplacerons les plants vivaces plus dispendieux par un plus grand choix d'arbustes adaptés à notre environnement.

Si vous avez reçu un schéma d'aménagement de l'OBV RPNS et que vous désirez planter des arbustes recommandés par cet organisme, laissez-nous savoir le plus tôt possible quels arbustes vous avez choisis. Nous en tiendrons compte lors de la sélection des arbustes à offrir. Nous livrerons les plants à votre propriété.

RAQUETTES

Nous vous rappelons que la bibliothèque de Duhamel offre maintenant un service de prêt de raquettes. Tous les contribuables de Duhamel peuvent emprunter les raquettes disponibles, sans frais, pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Les conditions sont les mêmes que pour l'emprunt d'un livre. Ceux qui ne sont pas déjà abonnés à la bibliothèque doivent présenter une preuve de leur statut de contribuable de Duhamel. Les raquettes doivent être retournées en bon état, au plus tard, le prochain jour où la bibliothèque est ouverte. Les jours d'ouverture sont le mardi et le vendredi. Par contre, la bibliothèque sera ouverte une journée supplémentaire pendant la semaine de relâche, soit jeudi le 8 mars. On peut obtenir plus d'information et réserver à l'avance au 819-428-7100, poste 226.

Il nous fait plaisir d'annoncer que Léonce Lessard fait de nouveau parti du C.A. de l'association. Son expérience dans le domaine des loisirs nous sera bien utile.

CARREFOUR PLEIN-AIR

La municipalité de Duhamel a fait une présentation publique de son projet de Carrefour Plein-Air et de sentier villageois le 1^{er} février. Il s'agit d'abord de construire un agrandissement d'environ 1000 pi² à la bibliothèque. Les heures d'ouverture seraient considérablement augmentées. Le carrefour serait ouvert sept jours par semaine en saisons touristiques. On y retrouverait un comptoir de renseignements, une salle de réunion, des espaces d'affichage et un lieu pour des événements artistiques. On envisage y faire du prêt d'équipement sportif.

On estime le coût de ce projet à 200 000 \$. La municipalité paierait 40 000 \$, un montant qui est déjà inclus dans le budget 2012 au poste « immobilisations » et espère obtenir deux subventions pour financer la construction, soit 60 000 \$ du niveau régional et 100 000 \$ du niveau provincial. On ne procéderait pas à la construction de l'agrandissement sans l'obtention de ces subventions. Les coûts annuels d'opération sont estimés à 31 000 \$ mais on espère pouvoir générer 6000 \$ de revenus, ce qui représenterait donc un coût net de 25 000 \$ par année. La majeure partie de ces coûts représente la rémunération requise pour les heures d'ouverture supplémentaires. Une partie de ces coûts annuels (environ 13 000 \$) est incluse dans le budget 2012.

Le projet de construire un sentier d'interprétation du chevreuil ne dépend pas de subventions. Certains travaux seraient exécutés par la municipalité mais la conception et la réalisation de certains éléments pourraient être fournies par des citoyens. De l'église, le sentier mènerait à la rivière Petite-Nation pour revenir au centre du village par la rue Filiatreault.

Les citoyens intéressés à participer au projet sont priés de compléter un formulaire qui est disponible sur le [site web de la municipalité de Duhamel](#). Vous trouverez la présentation du 1^{er} février à la même adresse.

NOUVELLES EN BREF

- La municipalité a approuvé le paiement à l'organisme de bassin versant RPNS, en 2012, d'une somme de 500 \$ pour le volet ruisseaux et de 4 900 \$ pour les projets de bandes riveraines et d'aménagement des barrages de castors.
- L'emplacement de la nouvelle tour de communication Rogers a été approuvé par la municipalité le 2 décembre 2011. La tour sera installée au sommet du mont situé au nord-est de l'Accueil Gagnon. Le chemin d'accès à la tour empruntera d'abord un chemin forestier existant qui commence près de l'entrée de la Baie Robillard, en direction ouest, pour ensuite bifurquer en direction nord-ouest vers le sommet. Afin de limiter l'érosion, le chemin en pente sera constitué d'une couche d'un pied d'épaisseur de pierres de 4" et, pour la finition, 6" de 0-3/4", avec un petit fossé sur le côté. Nous n'avons pas encore l'échéancier des travaux. Cette tour permettra d'améliorer grandement la réception du signal de Rogers pour le service de téléphone mobile et d'internet.
- La municipalité a adopté le 3 février la [Charte des matières recyclables](#) de la collecte sélective de Recyc-Québec. Le but est d'uniformiser les matières acceptées dans les bacs de recyclage. La charte sera distribuée avec le prochain bulletin municipal. Consultez le [dépliant](#) de Recyc-Québec.